



## **Tribune : Les conseils à suivre pour créer sa startup entre amis... et le rester**

Par Alexandre Martin, cofondateur de Colonies

Quand je parle de Colonies, les questions qui reviennent le plus fréquemment tournent autour du même sujet : ma relation avec François et Amaury, mes deux cofondateurs.

L'Histoire est remplie d'amitiés devenues des associations à succès mais également de déchirements douloureux qui prouvent que monter une entreprise avec un ami, un membre de sa famille ou même son conjoint fait porter un risque additionnel, qui pèse sur la pérennité de cette relation.

Depuis la création de Colonies en 2017, nous avons été confrontés à nombre de défis et de questionnements, d'embrouilles et de désaccords. Les questions liées à notre relation y sont toujours centrales. Comment garder notre proximité à mesure que l'entreprise grandit ? Comment ne pas se déchirer dans les moments difficiles et face aux échecs ? Comment faire pour préserver notre amitié tout en ayant une relation business saine ?

Voici quelques conseils que nous pourrions donner à ceux qui désirent se lancer dans l'entrepreneuriat à plusieurs. J'ai rencontré mes associés Amaury et François à l'ESSEC : nous étions amis, puis colocataires, pour vite devenir inséparables.

Pendant ces années, nous avons été confrontés, comme bien d'autres étudiants en France, au casse-tête du logement et son expérience cauchemardesque.

En parallèle de nos premiers pas dans la vie active, nous avons décidé d'acheter un appartement à Cergy pour proposer aux étudiants de l'ESSEC des colocations abordables, flexibles et bien équipées. Forts de cette première réussite, nous avons souhaité reconduire l'exercice. La graine était plantée.

Et si nous résolvions les problèmes du logement par le prisme de l'expérience client ? Et si nous imaginions des solutions d'habitations en s'intéressant principalement à ceux qui allaient y vivre ? Colonies était né, avec l'ambition de repenser les modèles du secteur résidentiel et réinventer l'habitat actuel.

**Contact Presse** Béatrix Prades – [beatrix@agenceraoul.com](mailto:beatrix@agenceraoul.com) - 06 69 42 48 30

Julie Anglade - [julie@agenceraoul.com](mailto:julie@agenceraoul.com) – 06 44 16 45 10



Entreprendre avec des amis peut être un réel atout : nous partageons les mêmes valeurs, avons la même vision de l'entreprise, une motivation commune et surtout une grande confiance les uns dans les autres. Cela permet également d'avoir une communication beaucoup plus fluide et transparente. Mais au début de notre aventure, nous étions également très conscients des risques associés. C'est pourquoi nous avons mis en place divers moyens pour les minimiser.

- **Aligner les intérêts**

Dans un business, l'une des premières sources de frictions est le désalignement d'intérêts. C'est d'autant plus le cas au sein d'une association. Des différences minimales, par exemple sur la répartition du capital peuvent créer à terme des frustrations énormes qui alimentent les conflits et mettent parfois à mal la motivation de ceux qui se sentent lésés. C'est donc la première règle que nous nous sommes imposés dès la création de la société : un alignement parfait, en particulier sur les aspects économiques (répartition du capital, politique de rémunération...). Si l'alignement initial est important, il doit également être accompagné d'un engagement commun d'être vigilants sur son maintien dans le temps.

- **Définir des règles et les écrire**

Il est important de fixer ensemble les règles qui vont définir une association et en particulier comment se déroule la prise de décision.

Quels sont les pouvoirs individuels de chacun ? Quelles décisions doivent être prises à la majorité ? Comment définir une majorité ? Que faire en cas de blocage ? Que faire si un d'entre nous souhaite quitter prématurément l'aventure ?

Les règles ne sont pas faites pour le quotidien mais bien pour les moments difficiles et les gros désaccords. Mieux ces points seront adressés, plus saines seront les discussions lors des moments rugueux.

Une fois ces principes de gouvernance fixés, nous avons choisis de les résumer dans un pacte d'associés afin qu'ils soient écrits et signés par chacun d'entre nous !

**Contact Presse** Béatrix Prades – [beatrix@agenceraoul.com](mailto:beatrix@agenceraoul.com) - 06 69 42 48 30

Julie Anglade - [julie@agenceraoul.com](mailto:julie@agenceraoul.com) – 06 44 16 45 10



- **Mettre en place une bonne répartition des rôles**

L'une des actions primordiales à mettre en place lorsque l'on crée une entreprise avec des proches est de bien répartir les rôles de chacun. Même si, bien entendu, nous mutualisons nos compétences, nos budgets et nos réseaux, chacun a aussi des domaines privilégiés où il peut s'exprimer et développer ses talents.

Pour Colonies, nous avons eu à cœur, dès le début, de bien déterminer nos forces et faiblesses – normalement complémentaires – pour une bonne répartition de nos rôles respectifs dans l'entreprise.

Il est important de faire évoluer cela dans la durée, alors que l'organisation d'une société bouge, la pertinence du rôle opérationnel des fondateurs change et leur position dans l'organisation doit donc évoluer avec elle.

C'est une étape vitale qui permet d'identifier et de prendre en compte en permanence les envies, les forces, les faiblesses, les objectifs et les ambitions de chacun.

- **Entretenir la communication sur la durée**

Entreprendre entre amis est un véritable pari. L'un des avantages est que cela permet de faciliter certains échanges. Avoir une relation basée sur la confiance est censée rendre la communication plus fluide et plus franche. Cela permet aussi de se soutenir et d'avoir toujours un relai de motivation quand l'un a un coup de mou. Mais une bonne communication n'est pas un acquis. Elle doit se travailler et s'entretenir sur le long terme et cela en sanctuarisant des moments d'échange.

Chez Colonies, nous avons mis en place un rendez-vous hebdomadaire entre fondateurs pour parler de TOUS les sujets, éviter les non-dits et prendre des décisions sur différents sujets.

Nous prenons également quelques jours chaque année afin de parler des sujets de fonds, de se réaligner sur la vision que nous portons pour la boîte et également sur nos projets personnels.

**Contact Presse** Béatrix Prades – [beatrix@agenceraoul.com](mailto:beatrix@agenceraoul.com) - 06 69 42 48 30

Julie Anglade - [julie@agenceraoul.com](mailto:julie@agenceraoul.com) – 06 44 16 45 10



· ... Et fêter les victoires !

“N’oubliez pas de fêter les victoires” m’avait partagé au moment de la création de Colonies un ami dont l’aventure entrepreneuriale s’était soldée par un drame amical. Connaître ses premiers succès, voir une startup grandir et les projets se concrétiser aux côtés de ses proches est une sensation incroyable. Ce sont des moments dont il faut profiter. Si par nature nous avons toujours les yeux rivés sur la prochaine marche à franchir, il est important de se féliciter des bons résultats et de faire le bilan des accomplissements. C’est le moyen d’entretenir l’estime que vous avez pour vos associés et pour votre équipe et de générer de la confiance pour l’avenir.

Créer une entreprise avec des amis est une véritable chance. Fait correctement, cela devient aussi une aventure entrepreneuriale hors du commun. Mais avant de vous lancer posez-vous la question suivante : suis-je plutôt prêt à perdre mon amitié pour sauver ma boîte ou perdre ma boîte pour sauver mon amitié ?

**Contact Presse** Béatrix Prades – [beatrice@agenceraoul.com](mailto:beatrice@agenceraoul.com) - 06 69 42 48 30

Julie Anglade - [julie@agenceraoul.com](mailto:julie@agenceraoul.com) – 06 44 16 45 10